

VILLE DE LIEGE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 04 FEVRIER 2019

PRESIDENCE DE MME CORINNE WEGIMONT, CONSEILLERE COMMUNALE

La séance est ouverte à 18h46'.

46 membres sont présents: M. Willy DEMEYER, Mme Maggy YERNA, M. Pierre STASSART, Mmes Christine DEFRAIGNE, Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, MM. Gilles FORET, Roland LEONARD, Jean Pierre HUPKENS, Jean-Claude MARCOURT, Mme Elisabeth FRAIPONT, M. Benoit DREZE, Mme Diana NIKOLIC, MM. Fabrice DREZE, Guy KRETTELS, Mohammed BOUGNOUCH, Raoul HEDEBOUW, Mme Sophie LECRON, M. Quentin le BUSSY, Mme Sarah SCHLITZ, M. Giuseppe MANIGLIA, Mme Audrey NEUPREZ, MM. Louis MARAITE, Michel FAWAY, Marc GILLIS, Mmes Caroline SAAL, Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA, Carine CLOTUCHE, M. Mehdi SALHI, Mme Eléna CHANE-ALUNE, M. Benjamin BODSON, Mme Sarah EL HASNAOUI, MM. Sofiane MEZIANE, Antonio GOMEZ GARCIA, Omer KOCYIGIT, Mme Véronique WILLEMART, M. Pascal RODEYNS, Mme Laura GOFFART, MM. Pierre EYBEN, Jean TASSET, Mmes Céline FASSOTTE, Louise Ferida DEFAWES, Léa TUNA, MM. François POTTIE, David AMBROSIO, Mmes Céline LAMBEAU, Corinne WEGIMONT.

Sont également présents : M. Philippe ROUSSELLE, Directeur général, M. Serge MANTOVANI, Directeur général adjoint, Mme Marie-France MAHY, Présidente du Centre Public de l'Action Sociale et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

3 membres sont absents : M. Fouad CHAMAS, M. Grégory BENVEGNA, Mme Anne MERCENIER.

LE CONSEIL:

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages dans tous les cas visés par l'article L1122-27 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

(M. Grégory BENVEGNA entre en séance : 47 présents).

Hommage à Mme Juliette NOEL, Conseillère communale honoraire.

1.

Prestation de serment de Mme Marie-France MAHY en qualité de membre du collège communal entre les mains de Mme la Présidente de séance.

Communication de M. le BOURGMESTRE relative au tram.

Interpellations

Entend une interpellation de Mme Eléna CHANE-ALUNE intitulée «Le Carnaval du Nord» à laquelle répond M. Jean-Pierre HUPKENS.

Entend une interpellation de Mme Sarah EL HASNAOUI intitulée « Mouvement étudiant en faveur du climat : quel soutien de la part des autorités communales ?».

Entend une interpellation de Mmes Céline FASSOTTE et Sophie LECRON intitulée «Une ville connectée sur la qualité de l'air et le climat ».

Entend une interpellation de M. Benjamin BODSON intitulée « Stratégie CLIMAT de la Ville de Liège ».

Entend une interpellation de Mme Sarah SCHLITZ et M. Pierre EYBEN intitulée « Quelles politiques pour le Climat à Liège ? ».

MM. Gilles FORET et Pierre STASSART répondent à ces quatre interpellations.

Entend une interpellation de M. Guy KRETTELS intitulée « Concerne la suppression de 79 boîtes aux lettres à Liège ».

Entend une interpellation de MM. Mehdi SALHI et Raoul HEDEBOUW intitulée « La Ville de Liège doit demander le maintien des boîtes rouges et une amélioration du service universel de bpost ».

M. le BOURGMESTRE répond à ces deux interpellations.

Entend une interpellation de Mme Carine CLOTUCHE intitulée «La création d'une Zone au centre-ville où la prostitution serait tolérée » à laquelle répond M. Roland LEONARD.

Entend une interpellation de Mmes Sarah SCHLITZ et Véronique WILLEMART intitulée « Déneigement : les piétons et les cyclistes grands oubliés » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

(M. Fouad CHAMAS entre en séance : 48 présents).

Entend une interpellation de Mme Diana NIKOLIC intitulée « Le développement de la micro-mobilité à Liège » à laquelle répond M. Gilles FORET.

Entend une interpellation de M. Pascal RODEYNS intitulée « L'aménagement du Jardin de l'Abbé Firket » à laquelle répond M. Roland LEONARD.

Entend une interpellation de M. François POTTIE intitulée « Quelles mesures de la Ville pour soutenir le commerce liégeois face à l'e-commerce ?» à laquelle répond Mme Elisabeth FRAIPONT.

Entend une interpellation de M. David AMBROSIO intitulée « La politique d'appels à projet à enveloppe fermée ne suffira pas pour vaincre la pauvreté à Liège » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. Grégory BENVEGNA intitulée « En cette période de grand froid, quelles sont les mesures prises pour aider les personnes en grande précarité ou vivant à la rue ?» à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. Benoit DREZE intitulée « Pétition relative à une alimentation saine dans les crèches de la Ville de Liège » à laquelle répond M. Pierre STASSART.

Entend une interpellation de Mme Céline LAMBEAU intitulée « Pauvreté des familles monoparentales » à laquelle répond Mme Elisabeth FRAIPONT.

Entend une interpellation de M. Antonio GOMEZ GARCIA intitulée « Quelle solution envisager pour le déménagement du Festival des Ardentes ? » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de Mme Marie-Jeanne OMARI intitulée « Mouvement des Gilets jaunes » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Présentation de la déclaration de politique communale du Collège communal par M. le BOURGMESTRE.

87.

Approbation du projet de Plan Urbain de Mobilité de l'agglomération liégeoise - Sollicite le Gouvernement wallon afin d'établir un plan de mise en œuvre et de financement du plan d'actions du PUM permettant à l'Arrondissement de Liège de bénéficier des outils de mobilité nécessaires et indispensables au développement harmonieux de son territoire. La présente décision a recueilli 27 voix pour, 20 voix contre et 1 abstention.

<u>77.</u>

Remise d'un avis relatif au projet de "schéma de Développement du Territoire". La présente décision a recueilli 32 voix pour, 0 voix contre et 16 abstentions.

2.

Fixation du nombre d'emplois vacants d'Inspecteur principal dans le cadre de la mobilité 2019 01 - constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi concerné, et choix du mode de sélection.

3.

Fixation du nombre d'emplois vacants d'Inspecteur pour le Pool Accueil dans le cadre de la mobilité 2019 01 - constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi concerné, et choix du mode de sélection.

4.

Passation d'un marché de faible montant conclu par facture acceptée en vue de la maintenance omnium de 10 copieurs multifonctions de la Zone de police prenant cours le lendemain de la notification au prestataire adjudicataire de l'approbation de son offre pour se terminer le 31 juillet 2021 - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police du 4ème trimestre 2018

7.

Octroi d'un titre honorifique dans la fonction d'Echevin.

<u>8.</u>

Décision de réduire, à hauteur de l'immeuble n°1, les emplacements de stationnement réservé aux véhicules de police de 30 mètres à 25 mètres - décision de déplacer un emplacement de stationnement pour personnes handicapées de l'immeuble n°1 avenue de Lille à 4020 LIEGEà hauteur de l'immeuble n°5, sur une distance de 12 mètres.

9.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de Montagne Sainte-Walburge, 124 à 4000 LIEGE.

10.

Création de deux emplacements réservé aux personnes handicapées, à hauteur des l'immeubles n°133 et n°211-213, rue Fraischamps à 4030 LIÈGE.

11.

Création d'un passage pour piétons, rue des Quatorze Verges, à 4000 LIÈGE.

12.

Création d'un passage pour piétons, rue de la Tombe, à 4000 LIÈGE.

13.

Création d'un passage pour piétons, rue du Baron, à 4000 LIÈGE.

14.

Création d'un passage pour piétons, rue Renardi, à 4000 LIÈGE.

15.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur des immeubles n°5 et 4, place Barthélemy-Vieillevoye à 4020 LIEGE.

16.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une largeur de 3,50 mètres, un emplacement réservé aux personnes handicapées, à l'opposé de l'immeuble n°27, le long du terre-plein central, en perpendiculaire à la voirie, Clos Fleuri à 4032 LIÈGE.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n°44, rue du Travail à 4030 LIÈGE.

<u>18.</u>

Création d'une interdiction de stationnement délimitée au moyen du marquage d'une ligne discontinue de couleur jaune sur la bordure du trottoir, rue Burton à 4031 LIÈGE.

<u> 19.</u>

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de la rue du Biez, 31 à 4031 LIEGE.

20.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°10 et 12, rue Ernest-Malvoz à 4020 LIÈGE.

<u>21.</u>

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n°31, rue des Bedennes à 4032 LIÈGE.

22.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de la rue Waides-des-Dames, 37 à 4030 LIEGE.

23.

Création d'un arrêt de bus TEC, rue Saint-Séverin à 4000 LIÈGE.

24.

Création d'un emplacement PMR, rue Lairesse à 4000 LIÈGE.

25.

Création d'une interdiction de stationnement délimitée au moyen du marquage d'une ligne discontinue de couleur jaune sur la bordure du trottoir, rue Eugène Houdret à 4000 LIÈGE.

26.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n° 131, rue Joseph Merlot à 4020 LIÈGE.

27.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n° 264, avenue de l'Observatoire à 4000 LIÈGE.

Création d'une interdiction de stationnement délimitée au moyen du marquage d'une ligne discontinue de couleur jaune sur la bordure du trottoir et modification des règles de stationnement, rue Eugène Houdret à 4000 LIÈGE.

29.

Décision de déplacer un emplacement de stationnement pour personnes handicapées de l'immeuble n°68 à hauteur de l'immeuble n°70, rue Bontemps à 4000 LIEGE.

30.

Création d'une zone de livraison, place du Vingt-Août, à 4000 LIÈGE.

<u>31.</u>

Création d'une zone de livraison, rue de Hesbaye, à 4000 LIÈGE

32.

Création d'une zone de livraison, rue de Londres, à 4020 LIÈGE

33.

Création de zones de livraison, rue Grétry, à 4020 LIÈGE

34.

Création d'une zone de livraison, rue Léon Troclet, à 4020 LIÈGE

35.

Interdiction de stationnement, rue Jean d'Outremeuse, à hauteur de l'imeuble n°102, sur une longueur de 10 mètres, par signal routier E1 et panneaux additionnels portants les mentions "livraison" et "du lundi au vendredi, de 11h00 à 23h00".

<u>36.</u>

Interdiction de stationnement, rue Auguste Donnay, à l'opposé de l'immeuble n°1, sur une longueur de 10 mètres, par signal routier E1 et panneaux additionnels portants les mentions "livraison" et "du lundi au vendredi, de 11h00 à 23h00".

37.

Modification des règles de stationnement, rue du Pont de Wandre, à 4020 LIÈGE

<u>38.</u>

Prise de connaissance de l'arrêté de fermeture adopté par M. le Bourgmestre à l'encontre de l'établissement "LE CODE 23" sis avenue de Jupille, 23 à 4020 LIÈGE, exploité par la S.N.C. "code23".

Prise de connaissance de l'arrêté de fermeture adopté par M. le Bourgmestre à l'encontre de l'établissement "L'ESPRESSO", sis rue Sainte-Marguerite, 142 à 4000 LIÈGE, exploité par la S.P.R.L. "A.G.E.".

40.

Prise de connaissance de l'arrêté de fermeture adopté par M. le Bourgmestre à l'encontre de l'établissement "JUICI" sis rue Sainte-Marguerite, 89 à 4000 LIÈGE, exploité par la S.P.R.L. "JUICI".

41.

Suppression du stationnement alternatif par quinzaine - création d'une zone de stationnement deux roues trottoirs, du côté des immeubles à numérotation impaire - création d'emplacements de stationnement handicapée, à hauteur des immeubles n°44 et 12 rue Ovide Decroly à 4031 LIÈGE9, sur une distance de 6 mètres.

42.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, rue Soubre, 33 à 4030 LIÈGE.

43.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, rue de Joie, 149 à 4000 LIÈGE.

44.

Modification des règles de stationnement, rue Suavius à 4000 LIÈGE.

<u>45.</u>

Création d'une zone réservée aux bus scolaires, rue Basse-Wez à 4000 LIEGE.

<u>46.</u>

Suppression d'un emplacement PMR, rue Georges Antoine à 4000 LIÈGE.

47.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution d'une dépense portant sur la prise en charge de nuitées d'hôtel dans le cadre de la remise du Prix Littéraire Paris-Liège le 16 septembre 2013.

<u>48.</u>

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le renouvellement de la connexion internet à la Mairie de Lubumbashi.

Approbation du texte de la convention 2018 - 2019 à conclure avec le Service Fédéral du Ministère l'Intérieur dans le cadre de la mise en oeuvre d'une politique locale de sécurité et de prévention.

50.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution d'une dépense portant sur l'acquisition de papier de reprographie A4 et A3 destiné à l'ensemble des services de notre Administration via le marché SPW pour 2018 - engagement des dépenses.

<u>51.</u>

Adoption du texte du règlement relatif à la prise en charge des dépenses des membres du Conseil communal visant l'usage des nouvelles technologies de l'information et des communications (en abrégé « NTIC ») pour la création, l'échange et l'exploitation des documents utiles auxdits membres durant la mandature 2019-2024.

SANS OBJET

52.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur l'acquisition de deux hubs.

Addendum 52 bis

Motion concernant le soutien au village de Riace, en Calabre et à son Maire Domenico Lucano.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. Guy KRETTELS et Mme Véronique WILLEMART, Conseillers communaux.

Ce point est renvoyé en commission.

Addendum 52 ter

Modification de la délibération du Conseil communal du 17 décembre 2018 relative à l'adoption du texte du règlement relatif à la prise en charge des dépenses des membres du Conseil communal visant l'usage des nouvelles technologies de l'information et des communications (en abrégé « NTIC ») pour la création, l'échange et l'exploitation des documents utiles auxdits membres durant la mandature 2019-2024.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. Benjamin BODSON, Conseiller communal.

Ce point est renvoyé en commission.

Addendum 52 quater

Motion contre la privatisation du tram liégeois.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de Mmes Céline LAMBEAU, Elena CHANE-ALUNE, Sophie LECRON, Conseillères communales.

Ce point est renvoyé en commission.

Adoption de la convention relative à l'octroi d'un crédit d'aide extraordinaire à long terme conclu dans le cadre du fonctionnement du C.R.A.C. pour l'année 2018 afin de couvrir le coût des cotisations de responsabilisation 2017 de la Ville de Liège, de son C.P.A.S. et de sa zone de Police.

La présente décision a recueilli voix 36 pour, 0 voix contre et 12 abstentions.

	,	4	. ,	•		401
	a séance	Δet	ΙΔΝΔΔ	2	nnh	1111
_	a scance	COL	16766	а	UUII	

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général, Le Bourgmestre,

Philippe ROUSSELLE Willy DEMEYER